

COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS

Réunion du 11/10/2021

Président : M. FOPPIANI

Présents : Mme POLICON – M. TAVENOT – M. ALVES

Assiste : M. KATANGA

Les décisions des Commissions non disciplinaires sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes du District, dans un délai de 7 jours (3 jours pour les Coupes) à compter du lendemain de la notification de la décision contestée, dans les conditions prévues par l'article 31.1 du Règlement Sportif du District.

JEUNES

U14– D3.A

CHEVILLY LARUE ELAN 1 / O. PARIS ESPOIR 1

du 02/10/2021

La Commission,
Met le dossier en délibéré.

FUTSAL

FUTSAL SENIORS – D1

NOGENT US 94 FUTSAL (2) / VISIO NOVA (2)

Du 02/10/2021

Courriel en date du 04 octobre 2021 du Club de NOGENT US 94 sur la participation et la qualification du joueur BAKLOUTI Kévin Lic. : N°2543790581 du Club de VISIO NOVA ne possédant pas 4 jours francs de qualification.

La commission reste dans l'attente de la feuille de match FMI ou papier pour sa réunion du 18/10/2021.